

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
« COMPAGNON PROFESSIONNEL MAÇON DU PATRIMOINE »

Date de Réception de la demande	Août 2005
Groupe Technique Paritaire du	06 09 2005
Créé par les CPNE du	20 septembre 2005
Numéro Répertoire	CQP 050 – 2005 09 29
Date d'échéance	30 Décembre 2014

Demandeur	FFB – Fédération Française du Bâtiment
	UMGO – Union de la Maçonnerie et du gros-oeuvre 7/9 rue La Pérouse 75784 PARIS Cedex 16 Téléphone : 01.40.69.51.69

Secteur d'Activité	BATIMENT
--------------------	-----------------

Description sommaire de l'emploi :

réaliser en sécurité et selon les règles professionnelles des travaux de tous types en maçonnerie sur le patrimoine bâti ancien tout en intégrant les spécificités régionales des constructions.

Dénomination de la Qualification	Compagnon Professionnel Maçon du Patrimoine
----------------------------------	--

Classement de la Qualification	Niveau III position 1 (coef 210) de la Convention Collective Nationale des Ouvriers du Bâtiment
--------------------------------	---



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES COMPETENCES ATTENDUES DU TITULAIRE DU C Q P
« COMPAGNON PTOFESSIONNEL MAÇON DU PATRIMOINE » ET MODALITES D'EVALUATION

Activités techniques de l'emploi	Modalités d'évaluation		
	QCM	Situation de travail réelle ou reconstituée	Entretien individuel
1) Analyser : 1.1. l'état sanitaire de l'ouvrage, des désordres et dégradations 1.2. définition des modes opératoires : natures, ordre chrono...	X X		
2) Préparer, organiser : 2.1. évaluation des besoins : outillage, matériels et matériaux... et humains 2.2. organisation stockage de l'approvisionnement, évacuations des gravois 2.3. formulation des besoins à sa hiérarchie (chefs d'entreprise, chantier...)		X X X	
3) Installer et sécuriser les aires de chantier : 3.1. mise en place des installations fixes de chantier 3.2. mise en place, adaptation des dispositifs de signalisation, de sécurité 3.3. vérification du contrôle technique des matériels 3.4. implantation de terrassement en masse et d'ouvrages de toutes formes	X X X X		X X
4) Echafauder, étayer, blinder : 4.1. implantation, montage d'échafaudage standard de pied, volants, bascule 4.2. mise en place des moyens d'accès et d'approvisionnement 4.3. installation des moyens de levage (treuil, poulie...) 4.4. mise en place d'éléments stabilisateurs (étais, cintres...)	X X X X		X X X X
5) Tracer : réalisation de traçages complémentaires : emprise et altimétrie d'ouvrages de maçonnerie (poutres, escaliers, réservation...)	X		X
6) Démolir, déposer, percer, coffrer : 6.1. démolition d'éléments porteurs ou non porteurs 6.2. percements simples d'ouvertures, de dalles et d'éléments porteurs 6.3. fabrication, mise en œuvre de coffrages traditionnels simples, complexes 6.4. désolidarisation et dépose d'éléments à conserver	X X X X		X X X X
7) Trier, conserver les matériaux et évacuer les gravois : 7.1. sélection, stockage des matériaux réutilisables et de substitution 7.2. évacuation de gravois et déchets de chantier	X X		X X
8) Réaliser un relevé de l'ouvrage existant relevés, dessins des parties d'ouvrages ou éléments susceptibles d'être remplacés ou restaurés avec les moyens techniques adaptés (dessins, croquis, photographies) dans le respect du caractère architectural	X		X
9) Reprendre en sous-œuvre 9.1. terrassement manuel en sous-œuvre 9.2. reprise en sous-œuvre de parties d'ouvrages en béton armé, en matériaux traditionnels ou éléments structurants			X X
10) Construire, reconstruire, réparer, respecter aspect authentique 10.1 fabrication et mise en œuvre de mortier de pose, de joints... 10.2 dans le respect des procédés traditionnels, critères régionaux et aspect authentique (murs, sols, planchers, dallages, escaliers, voûte, cheminée) 10.3. pose de pierres collées ou scellées 10.4.nettoyer, traiter désordres de parements, moulures (pierres, briques) 10.5.réaliser des parements en enduits manuels traditionnels à la chaux naturelle, colorés, de différentes finitions 10.6.appliquer des enduits projetés mécaniquement	X	X X X X X X	

Comportements professionnels et responsabilités liés à l'emploi	Modalités d'évaluation		
	QCM	Situation de travail réelle ou reconstituée	Entretien individuel
1) Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement			
1.1. Respecter et appliquer les règles de prévention individuelles et collectives (légalisation, réglementation, consignes, port des équipements de protection)	X		X
1.2. Mettre en œuvre, selon les directives, les mesures de prévention en milieu occupé, les directives liées aux travaux en hauteur, la conduite en cas d'accident : connaître le N° d'appel d'urgence et le lieu de l'infirmerie, réagir de manière appropriée aux situations dangereuses.	X		X
1.3. Maîtriser et appliquer les gestes et postures adaptés aux travaux à réaliser	X		X
1.4. Respecter les fiches de sécurité et appliquer les règles d'hygiène et de propreté : installations propres et conformes, consignes de l'entreprise.	X		X
1.5. Utiliser du matériel conformément aux consignes de sécurité	X		X
1.6. Respecter et appliquer les directives environnementales (stockage, évacuation des déchets liquides et solides, absence de nuisances...).	X		X
2) Assurer une communication efficace avec les interlocuteurs externes et internes de l'entreprise			
2.1. Valorisation de l'image de marque de l'entreprise par son comportement et son organisation (sens du service, amabilité, ponctualité, transmission d'information, propreté du chantier, rangement...) auprès des interlocuteurs des autres corps d'état et externes au chantier : client, maître d'œuvre, usagers, organisme de contrôle, sous-traitants			X
2.2 Recherches éventuelles de compléments d'informations auprès de sa hiérarchie pour réaliser efficacement les tâches			X
2.3. Suggestions éventuelles d'amélioration et retour d'expérience pour optimiser les tâches confiées			X
2.4. Implication dans l'équipe pour faire profiter de ses compétences et améliorer l'efficacité collective			X
3) Autocontrôle – qualité			
3.1. Organiser son poste de travail dans le respect des consignes			X
3.3. S'autocontrôler en cours de réalisation : contrôles techniques, matériaux, fabrication de matériaux sur chantier, conformité aux plans...contrôle des matériels et de l'outillage tout au long du chantier.			X

Modalités d'évaluation : Pondération des épreuves	QCM	Situation de travail réelle ou reconstituée	Entretien individuel
I) Activités techniques de l'emploi	20	80	20
II) Comportements professionnels et responsabilités liés à l'emploi	10	0	10
TOTAL	30	80	30

Durée des épreuves	QCM : questions à choix multiples	Situation de travail réelle ou reconstituée	Entretien individuel
	2 heures	1,5 jours (11 heures)	45 min

Conditions pour obtenir le CQP :	QCM	évaluation en situation de travail réelle ou reconstituée	à l'entretien individuel :
Le candidat devra obtenir un minimum de	15 points sur le total de 30 dont : 5 point sur 10 aux QCM liés aux comportements professionnels et responsabilités liés à l'emploi	40 points sur le total 80	15 points sur le total de 30 dont : 5 point sur 10 à l'entretien relatif aux comportements professionnels et responsabilités liés à l'emploi